

FERMETURE DU PARCOURS CYCLABLE DU LITTORAL SUR LA RD 559 COMMUNE DU PRADET

À COMPTER DU 6 AVRIL 2022 pour une durée de 12 mois

**Le parcours cycliste du littoral sera rendu à la circulation
du 1^{er} juillet au 15 septembre 2022 en raison des pics
de fréquentation liés à la saison estivale.**

Suite à des travaux de réhabilitation et de renforcement du système d'assainissement du quartier des Gravettes (réalisés par la MTPM), la circulation des cyclistes sera **totale**ment interdite sur le tronçon du parcours cyclable du littoral, RD 559, entre le restaurant "Le Montcalm" et le Pont de La Clue à compter du 6 avril 2022. Ceux-ci pourront toutefois emprunter la RD 559 en parallèle.

La nécessité de maintenir une bande de roulement, de 2,60 m de largeur, pour les véhicules et les poids lourds ne permet que la création d'une bande cyclable sur une largeur limitée de part et d'autre de la RD 559.

Le Département du Var invite à la plus grande vigilance sur ce secteur à fort trafic où la vitesse de circulation sera réduite à 30km/h. Des panneaux d'information seront installés pour avertir les cyclistes.

Des arrêts de bus provisoires seront mis en place par MTPM en coordination avec le Département et le Réseau Mistral.

Pour plus d'informations sur le réseau routier départemental, vous pouvez consulter le site du Département du Var www.var.fr/routes/infos-routes

CONTACT

► Lilita CACCIA
Tél. 07 86 46 55 29
Attachée de presse
Direction
de la communication
Département du Var
presse@var.fr